



Liste des documents obligatoires pour les licences FFRS.

- 1)-Certificat Médical à la pratique du Roller en compétition.
- 2)-Autorisation droit à l'image.
- 3)- Autorisation à la pratique des premiers soins.
- 4)-Autorisation parentale aux déplacements, d'hospitalisation en cas d'accident.
- 5)- Fiche d'inscription à l'ASRA par FFRS.
- 6)-Si pas d'adresse e-mail, 2 enveloppes timbrées à votre adresse, pour les nouveaux arrivants.
- 7)-1 photo.
- 8)-Signature du document de réception du règlement intérieur.
- 9)-Formulaire de prêt matériel « si tel est le cas ».

L'ASRA vous propose 3 essais gratuits, à l'issue desquels nous vous demanderons les dossiers ci-dessus dûment remplis, signés et complets en même temps que le règlement intégrale du coût de vos licences, (voir ci-dessous les conditions).

L'ASRA vous propose un règlement en 3 fois trois chèques si vous le souhaitez, ou un 1^{er} règlement en espèce et les deux suivants en chèque, à remettre en même temps que votre dossier complet.

Pour plusieurs licenciés de la même famille, une remise sera appliquée.

10 % sur la licence la plus élevée pour 2 personnes.

10 % sur les 2 licences les plus élevées pour 3 personnes.

10 % sur les 3 licences les plus élevées pour 4 personnes. Etc.....

Pour les familles de plus de deux personnes licenciées à l'ASRA, des conditions de paiement en 4 fois seront possibles par chèque uniquement, sauf pour le premier règlement qui pourra se faire en espèce.

Ces conditions sont irréfragables.

Bien que le roller soit un sport très ouvert en quête de liberté, l'ASRA se doit de tenir une gestion comme toute autre association, afin d'éviter les abus constatés auparavant. Comptant sur votre compréhension et vous en remerciant par avance.

Sportivement votre.

Le Bureau.